

ASSEMBLÉE NATIONALE
11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1234

présenté par
M. Barrot et M. Lescure

ARTICLE 27 TER

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« l'avant-dernière »

les mots :

« la première ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.